

Minimum 15 ans

FORMATION CERTIFIANTE

Formation réf : AE AAC

PERMIS AUTO (B) ACCOMPAGNÉE

840€



PUBLIC - PRE-REQUIS

Être âgé de 15 ans minimum, sans limite d'âge.

Avoir l'accord de son représentant légal et de l'assureur du ou des véhicules utilisés dans ce cadre. Être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR).

Avec le dispositif conduite accompagnée il est possible de se présenter à l'examen théorique (code) dès 15ans et à l'examen pratique (conduite) dès 17ans.

Possibilité de conduire seul à 18ans révolues.
Comprendre et savoir lire la langue française.

OBJECTIFS

Etre capable de conduire en sécurité un véhicule de tourisme léger de la catégorie B sous la responsabilité d'un ou de plusieurs accompagnateurs.

DURÉE

Cette formule répond à l'obligation réglementaire des 20h de conduite minimum obligatoire. La durée de votre formation dépend de votre niveau d'entrée en formation et de votre progression. **L'évaluation initiale obligatoire**, permettra de définir le nombre d'heures de formation qui vous correspond.

CONTENU DE L'OFFRE

- ✓ Les démarches administratives et d'inscription (ANTS)
- ✓ 1 Kit pédagogique (fiche de suivi, livret...)
- ✓ 1 formule CODE au choix (3 fiches CODE Jointes)
- ✓ 20 heures de conduite **dont 5 heures sur simulateur agréé**

Nos tests et cours de code se font avec enseignant en salle.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'école de conduite se charge de votre inscription sur ANTS.

Constitution du dossier.

- ✓ 1 Photocopie couleur de la carte d'identité, passeport
 - ✓ 1 carte de séjour
 - ✓ 1 photo d'identité numérique agréée ANTS.
 - ✓ 1 copie de l'attestation de recensement
 - ✓ 1 copie du certificat de participation à la Journée d'appel.
 - ✓ 1 copie de l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR)
 - ✓ 1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
 - ✓ 2 enveloppes timbrées autocollantes de format A4 ou A5
- Si vous êtes hébergé.**
- ✓ 1 justificatif de domicile de votre hébergeant
 - ✓ 1 copie couleur de la carte d'identité de l'hébergeant,
 - ✓ 1 attestation d'hébergement

PROGRAMME

Programme détaillé remis sur simple demande.

VALIDATION

L'examen du permis comprend deux épreuves

Epreuve théorique (Code).

La réussite à l'épreuve du code est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve de conduite.

Les candidats sont reçus à l'examen code à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions en QCM.

Le code reste valable 5 ans pour valider la conduite.

Epreuve pratique (Conduite).

Elle dure 32 minutes et l'examen se déroule sous la responsabilité d'un inspecteur du permis de conduire (IPCSR).

Il faut réussir les 2 épreuves pour obtenir son Permis de conduire.

ANIMATEURS

Enseignants de la conduite diplômés.



CONTACT

AUTO-ECOLES OHLICHER MONTJOLY

Port : **0694 42.85.30** - Tel : 0594 30 10 14 - Tel : 0594 30.00.05

Mail : aeomontjoly@ohlicher.fr - Web site : www.ohlicher.fr

Du lundi au Vendredi - 8h à 12h et 15h à 19h

Le samedi - 9h à 12h

Agrément Préfectoral n° **E0409C00650**

Déclaration d'existence n° **96973040197**

